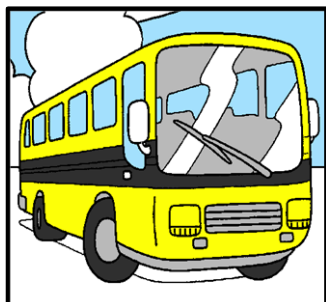


Bus : Consignes de sécurité

Avant chaque trajet, les accompagnateurs doivent impérativement rappeler les consignes de sécurité et veiller à ce que les enfants soient correctement assis et portent leur ceinture de sécurité (si le bus en est équipé).



Pour monter dans le bus : l'enfant attend l'arrêt complet du bus, l'ouverture complète des portes et l'autorisation de l'accompagnatrice avant de monter. L'enfant doit monter dans le bus dans le calme, en veillant aux autres, notamment en attendant la descente des autres passagers avant de monter ou en laissant passer les plus jeunes enfants. L'enfant va directement à son siège. Il ne joue jamais autour du bus.

Dans le bus, l'accompagnatrice veille à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée centrale. L'enfant ne crie pas, ne gesticule pas, ne lance pas des objets dans le bus qui n'est pas une aire de jeux. Le conducteur doit pouvoir conduire calmement. L'enfant ne mange pas dans le bus. L'enfant reste correctement assis. Aucune violence qu'elle soit verbale, gestuelle ou physique n'est tolérée.

Pour descendre d'un bus : l'enfant ne bouge pas de son siège avant l'arrêt complet du véhicule afin d'éviter toute chute. Il attend l'autorisation de l'accompagnatrice pour se lever et descendre du bus. Il descend calmement afin de ne pas provoquer de bousculades.



Pour les enfants qui rentrent directement chez eux, ils attendent le départ du bus avant de traverser la rue. Traverser derrière ou devant le bus est dangereux car le bus bouche la vue.

En cas d'urgence (accident, arrêt du car, surchauffe,...), il faut suivre les consignes d'évacuation données par le chauffeur : sortir du car en file indienne, dans le calme et s'éloigner du véhicule en groupe en faisant attention à la circulation. L'évacuation ne doit pas durer plus de 30 secondes.